



Le 18 novembre 2023

NOUVELLES BREVES ET RECONFORTANTES

Dans ce climat morose, voici quelques victoires toutes fraîches et réconfortantes !

TROIS GRANDES VICTOIRES en 9 jours :

Odette GRUAU reconnue en maladie professionnelle

Le **6 novembre**, Odette GRUAU, paysanne dans le Maine et Loire, décédée en juin 2020 d'un glioblastome (tumeur cérébrale), a été reconnue en maladie professionnelle **par le tribunal judiciaire d'ANGERS**.

Pour nous, c'est une grande victoire ; Odette est le sixième membre du Collectif reconnue pour une tumeur cérébrale alors que la maladie n'est pas encore inscrite dans les tableaux de maladie professionnelle. Merci à notre avocate Me Hermine BARON pour sa convaincante plaidoirie.

Quatre autres demandes sont en cours. Maintenant notre combat va être de faire entrer les tumeurs cérébrales dans les tableaux.

Une action est prévue prochainement.



Claude LE GUYADER : la faute inexcusable de l'employeur TRISKALIA reconnue

Le **15 novembre**, la décision de la Cour d'Appel de RENNES met fin pour Claude, à quatre années de lutte pour faire reconnaître la faute inexcusable de TRISKALIA (aujourd'hui EUREDEN) grâce au soutien de Me LAFFORGUE, du syndicat SOLIDAIRES et de notre Collectif.

La Cour d'Appel dit :

Que la maladie « pneumopathie d'hypersensibilité » dont est atteint Mr LE GUYADER est due à la faute inexcusable de la société Nutrea Nutrition Animale

Ordonne la majoration de la rente servie à Mr LE GUYADER sur la base d'un taux d'incapacité permanente de 25%.

Jean Claude CHEVREL : la faute inexcusable de l'employeur VEGAM (groupe AGRIAL) reconnue

Le **15 novembre**, la décision de la Cour d'Appel de RENNES met fin pour Jean Claude aussi, à une lutte commencée **en 2007** pour faire reconnaître comme maladie professionnelle, sa maladie de parkinson.

Cette lutte se termine victorieusement par la reconnaissance de la faute inexcusable de son employeur qui a fait tout son possible pour retarder l'échéance. En effet, il a utilisé une manœuvre dilatoire pour faire traîner la procédure devant la Cour d'Appel et de reculer l'indemnisation, de la geler devant le tribunal.



Merci à Me LAFFORGUE pour sa défense constante.

Manifestation contre la ré-autorisation du glyphosate

Le **10 novembre**, à l'appel de 15 associations et organisations d'Anjou et de Bretagne, 200 personnes se sont rassemblées face à la mairie d'ANGERS pour refuser que l'utilisation du glyphosate soit renouvelée.

Le **16 novembre**, faute d'accord entre les 27 dirigeants européens, la commission européenne va prolonger de 10 ans l'autorisation d'utiliser le glyphosate.

Nos 17 organisations de Bretagne et Pays de Loire ont publié un communiqué de presse.



<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/231116%20CP-ReautorisationGlyphosate.pdf>

Témoignages des victimes de pesticides sur Mediapart

Depuis le **15 novembre**, le débat organisé par Médiapart entre des victimes des pesticides, est en accès libre :

<https://www.mediapart.fr/journal/ecologie/141123/mercredi-15-novembre-19-heures-du-chlordecone-au-glyphosate-la-parole-aux-victimes-de-pesticides>

Trois membres de notre Collectif y ont participé :

- Bernard (82), arboriculteur, cancer de la prostate
- Gisèle (22), paysanne, parkinson
- Laurent, fils de Jean Yves (35), paysan décédé d'un cancer de la prostate.



Article dans POLITIS sur les victimes des pesticides

Vahina DELMAS a écrit un article très juste sur le combat des victimes pour être reconnues en s'appuyant sur le témoignage de Jacques dans l'Orne, malade de parkinson.

https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/docs/Politis_Article-novembre2023.pdf